Compte rendu du Conseil Municipal en date du 1er Juillet 2025

Présents
MOSTACCHI Elisabeth – GAGNEPAIN Annick –LOIRE Marie-Noëlle –BERTHELOT Calixte - TURC Sylvain
Excusée MISKIEWICZ Frédérique

Approbation du Compte Rendu de la séance du 13 Juin 2025 à l'unanimité

Délibérations

- **Attribution des lots du marché de la création d'une station d'épuration :** 3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre (Bertini, Carron, Pélissard). L'entreprise Pélissard a été retenue.
- **Désignation d'un délégué pour TE38 et Syndicat du Serpaton :** Suite à la démission d'Elisabeth Lussi, nous devons désigner des délégués pour la remplacer. Sont désignés Titulaire pour TE38, Sylvain Turc et suppléante pour Serpaton, Marie-Noëlle Loire.
- **Tarification de la salle polyvalente :** Le tarif pour les résidents et les associations ne change pas. Pour les personnes extérieures, le tarif passe de 150 € à 200 €.

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité

- **Questions diverses**
- **Délibération pour les demandes de prêts :** La commune doit avoir recours à des prêts pour les travaux de la station d'épuration (100 000 €) et la protection des captages d'eau (50 000 €). Mme le Maire demande l'accord du Conseil municipal pour signer les documents avec la banque.

La délibération est adoptée à l'unanimité

- Il est signalé un dépôt sauvage de déchets sur la route des Reveires. Mme le Maire propose de déposer une plainte auprès de la gendarmerie.

Fin de séance à 18h25

Fait à Quet en Beaumont

Le 10 Septembre 2025